



**La Caisse des Dépôts s'engage à hauteur de 100 millions d'euros, soit 12 milliards XPF, pour soutenir le logement social et les infrastructures publiques de la Polynésie française**

***Papeete, le 22 février 2016 – Edouard Fritch, Président de la Polynésie française et Dominique Mirada, directeur des Outre-mer de la Caisse des Dépôts ont signé, ce jour, un protocole de partenariat en présence de François Hollande, Président de la République.***

Investisseur public au service de l'intérêt général, en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités, la Caisse des Dépôts s'engage, avec cette enveloppe de 100 millions d'euros de prêts sur fonds d'épargne, à soutenir, sur le long terme, le développement économique de la Polynésie française.

A la demande du gouvernement de la Polynésie française, fort du redressement de ses comptes publics et de l'amélioration des performances budgétaires opérés ces trois dernières années, la Caisse des Dépôts va notamment mobiliser ses prêts au secteur public local (PSPL), finançant les projets structurants de la collectivité, ainsi que ses prêts « croissance verte » (PCV), réservés aux projets liés à la transition écologique et énergétique.

S'agissant des projets structurants, dans la continuité des premières Assises de l'habitat des régions et collectivités d'outre-mer qui se sont tenues en novembre dernier à Papeete, il s'agit surtout pour la Caisse des Dépôts de soutenir la politique de l'habitat de la Polynésie française pour ces 5 prochaines années. Le plan de campagne du ministère du logement a pour objectif d'augmenter la production de logements, dans le but de contribuer à un environnement propice à l'épanouissement social, familial, culturel tout en répondant aux priorités du gouvernement local, à savoir la relance de l'économie locale et de l'emploi.

La Caisse des Dépôts et la Polynésie française ont d'ores et déjà identifié des projets, notamment ceux qui s'inscrivent dans les contrats de projets Etat - Polynésie française et Etat – Polynésie française – Communes, qui permettront de soutenir l'investissement :

- logement social par des subventions concourant à l'objectif de la production de 220 logements en moyenne par an en habitat groupé construits par l'Office Polynésien de l'Habitat ;
- les infrastructures de traitement des déchets, de voirie, de prévention des inondations, de transports ;
- la construction et la rénovation lourde de bâtiments publics (culturels, scolaires, sportifs, de santé...) ;
- les infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif ; et
- les énergies renouvelables ;
- les infrastructures publiques pour le développement touristique.

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l'Outre-mer: les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

### **Contacts presse :**

#### **Caisse des Dépôts**

Groupe Caisse des Dépôts

Service presse : (33) (0)1 58 50 78 96

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

#### *Présidence de la Polynésie Française*

*Service de la communication*

[communication@presidence.pf](mailto:communication@presidence.pf) – (689) 40 47 20 00